



Demande de permission ou d'autorisation de voirie, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2; L115-1 à L116-8; L123-8; L131-1 à L131-7; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6; L2215-4 et L2215-5
Gestionnaires du domaine public routier métropolitain

Le demandeur Particulier service public maître d'œuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom Prénom :
Société Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Téléphone
Courriel :

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Localité : Téléphone :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Point de repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal : Commune :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux (1)

	Pose de clôtures		Pose de portail (portillon)		Plantations	
A l'alignement	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres	 mètres	 mètres	

Saillie ou surplomb (2) Aménagement d'accès divers (2) Ouvrages divers (1)

Station service Renouvellement Création

Autres

Date prévue de début des travaux Durée des travaux (en jours calendaires):

Les travaux sont inscrits au calendrier de coordination des travaux Oui Non Année

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers

(2) Compléter le cadre correspondant

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre de la saillie mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé : Diamètre de l'aménagement mètres

Ouvrages divers (1)

Première demande	<input type="checkbox"/>	Renouvellement	<input type="checkbox"/>
Travaux sur ouvrages existants	<input type="checkbox"/>	Installation nouvelle	<input type="checkbox"/>
Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :			
Eau potable	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales	<input type="checkbox"/>
Eaux usées	<input type="checkbox"/>	Enedis	<input type="checkbox"/>
		GRDF	<input type="checkbox"/>
		Opérateurs réseaux	<input type="checkbox"/>
		Autres à préciser)	<input type="checkbox"/>
Sous voirie		Sous accotement ou trottoirs	
Tranchée longitudinale mètres	mètres
Tranchée transversale mètres	mètres
Fonçage mètres	mètres
Aménagement de surface ou équipements :			
Stationnement	<input type="checkbox"/>	Arrêt de bus	<input type="checkbox"/>
		Passage supérieur ou inférieur	<input type="checkbox"/>
		Équipement de la route	<input type="checkbox"/>
Autres à préciser)	<input type="checkbox"/>		

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000 Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/2 000 (3) Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande**2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb**

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500 Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Le :

Nom : Prénom : Qualité :

(3) Extrait cadastral ou équivalent

Protection des données personnelles :

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via le formulaire de contact "e-démarches" du site internet (<http://metropole.rennes.fr>) ou par voie postale à adresser à : Monsieur le Président de Rennes Métropole - A l'attention du Délégué à la protection des données - 4 avenue Henri Fréville -CS93111 - 35031 Rennes Cedex

Plus d'informations sur : <https://www.cnil.fr>